

Culture et littérature d'enfance et de jeunesse en Algérie

Dr Nadia Bentaïfour

Université de Mostaganem

Introduction

La littérature d'enfance et de jeunesse est une catégorie relativement récente dont le développement, est en grande partie, rattaché à l'évolution de la conception de l'enfance, à la reconnaissance sociale de cette classe, ainsi qu'aux mesures politiques prises en sa faveur. Principalement celles issues des projets éducationnels lancés par la bourgeoisie et réalisées à travers l'extension et la démocratisation de l'enseignement au XXI^{ème} siècle⁽¹⁾. Dans son ouvrage *La littérature enfantine*, Isabelle Jan, pose que « *Pour qu'il y ait littérature pour les enfants, il faut qu'il y ait enfance.* »⁽²⁾. C'est pourquoi, La signification de la littérature de jeunesse et son développement sont étroitement liés aux changements historiques et sociaux de son destinataire.

Sachant que cette littérature prend principalement existence par rapport au public à qui elle s'adresse, en l'occurrence « l'enfant », il nous a semblé judicieux, d'examiner de près cette catégorie sociale dans son évolution. L'examen du statut social et juridique de l'enfant en Algérie nous permettra de comprendre la place réelle de l'enfant algérien dans sa société et de nous interroger sur la production littéraire qui lui est destinée.

Naissance de l'idée de l'enfance

Les rapports adulte/enfant ont toujours été l'objet de plusieurs interrogations, et ils deviennent aujourd'hui plus que jamais importants au point qu'une société se définit de nos jours pour la place qu'elle réserve à l'enfance. Ceci n'a pas été toujours le cas, les multiples travaux sur cette question montrent que « *l'idée même de l'enfance, et donc sa représentation est un phénomène purement social et historiquement daté* »⁽³⁾. L'enfance n'a pas toujours été ressentie comme telle.

Avant le XVII^{ème} siècle, l'enfant n'était considéré que comme un adulte en miniature. On puisait dans la littérature générale des œuvres pour son éducation. Il s'agit d'une littérature d'édification à consonance généralement religieuse et vertueuse, contes moraux et philosophiques, hagiographie et célébration de la famille et des nations modèles.

Dans son étude sur l'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime (1960), Philippe Ariès, a démontré que « *le sentiment de l'enfance* » s'est développé dans les couches supérieures de la société du XVI^{ème} siècle et surtout dans le courant du XVII^{ème} siècle. A cette époque, on ressent la nécessité d'un enseignement spécifique, réservé à l'enfance et la jeunesse. Hors de question pour certains éducateurs de mettre à la portée des enfants des ouvrages douteux, c'est à ce moment là que naît selon Ariès, « *l'idée du livre classique expurgé à l'usage des enfants. C'est une étape très importante. C'est vraiment de là qu'on peut dater le respect de l'enfance.* »⁽⁴⁾ Ce respect de l'enfance dont parle Ariès se manifeste, d'une part par une prise en conscience de l'innocence enfantine et d'autre part, par une sévère surveillance sur tout ce qui concerne l'enfant. Dans ce même ordre d'idées, Ariès pose qu'il

s'agit « [...] d'un grand mouvement dont on perçoit partout les signes aussi bien dans une nombreuse littérature morale et pédagogique que dans des pratiques de dévotion et dans une nouvelle iconographie religieuse »⁽⁵⁾.

Ce mouvement provient principalement de la réforme religieuse. Tandis que les humanistes restaient attachés à une culture d'homme et ne prêtaient aucune attention à une formation réservée aux enfants, les moralistes, les réformateurs, luttèrent avec détermination contre l'anarchie de la société médiévale et proposaient une véritable moralisation de la société, « *l'aspect moral de la religion commence à l'emporter peu à peu dans la pratique sur l'aspect sacré* »⁽⁶⁾. C'est ainsi que ces hommes moralisateurs ont été amenés à reconnaître l'importance de l'éducation, et aussi de la famille qui aura un grand rôle à jouer dans l'éducation de l'enfant. Elle assumera une nouvelle fonction « *morale et spirituelle, elle forme les corps et les âmes [...]. Les parents ne se contentent plus de mettre au monde des enfants [...]. La morale du temps leur impose de donner à tous leurs enfants et pas seulement à l'aîné, et même aux filles une préparation à la vie* »⁽⁷⁾. Ce n'est également que dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, que l'on commence à saisir l'importance des « écoles », en élaborant à leur intention, des programmes et des méthodes appropriés. Les collèges existent sous des formes diverses (dont le système d'internat), et sont tous marqués par l'empreinte jésuite. Les ordres religieux jésuites deviennent des ordres enseignants et leur enseignement ne s'adresse pas uniquement aux adultes mais aussi aux enfants et aux jeunes.

Le XVIII^{ème} siècle, va être marqué par une image essentiellement positive de l'enfance proposée par Diderot, Voltaire, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre... Ainsi se développe la croyance dans la nécessité morale d'encadrer et de suivre avec précision « *une certaine enfance notamment par l'élargissement progressif du système d'internat et par le préceptorat tel que le conçoit J-J Rousseau dans l'Emile* »⁽⁸⁾. Rousseau avait découvert l'enfant et revendiqué un traitement approprié à ses besoins. Dans la préface de *l'Emile*, il écrivait « *On ne connaît pas l'enfance* »⁽⁹⁾. Il venait de découvrir un monde nouveau, méconnu de la société, il avait appelé « *la conscience universelle à respecter le corps, l'intelligence, la sensibilité de l'enfant, mais sans le rendre pour cela pathétique, donc susceptible de vivre une expérience, d'avoir une destinée* »⁽¹⁰⁾.

Au cours du XIX^{ème} siècle, la classe bourgeoise va assurer sa domination économique, politique et idéologique aux lendemains de la révolution. Le développement de l'industrie capitaliste et la puissance de la bourgeoisie se répercutent sur le contrôle de l'Institution scolaire, « *c'est l'enfant qui permet de donner un sens idéologique au fonctionnement du capital* »⁽¹¹⁾. L'enfance devient plus que jamais importante. La famille bourgeoise place l'enfant au centre de ses intérêts, « *elle est davantage portée à investir en lui, à se préoccuper des différents stades de son développement ainsi que des codifications littéraires de l'art de vivre à lui proposer.* »⁽¹²⁾. Cette nouvelle forme de reconnaissance de l'enfance n'envisage plus l'enfant comme ayant des spécificités différentes de celles de l'adulte mais bien dans sa valeur propre, dans la composante de sa personnalité. Ceci est dû également aux

grandes découvertes de la psychologie et des éclairages qu'elle a apportés à l'élaboration de cette nouvelle image de l'enfance.

Le XX^{ème} siècle marque de nouvelles attitudes vis-à-vis de l'enfance. L'enfance se trouve confirmée en tant qu'objet légitime d'analyses, d'études, d'enquêtes, de débats et en tant que matière de spécialisation. L'enfant n'est plus considéré comme « *un petit homme en train de grandir, mais comme un enfant, c'est-à-dire comme un être complet qui cessera d'être lui-même quand il deviendra un homme.* »⁽¹³⁾. Des catégories spécifiques sont créées pour séparer les différentes parties de l'enfance : petite enfance, enfance, et adolescence. Chacune d'elles correspond à des tranches d'âge précises et a des caractéristiques psychosociologiques différentes.

L'idée de l'enfance moderne est née en corrélation avec d'autres changements. Il est difficile de préciser sa représentation aujourd'hui « *car sa réalité devient assez incertaine* »⁽¹⁴⁾, il est possible de marquer néanmoins quelque repères. Les études en sociologie montrent que le nombre d'enfants élevés par un seul parent (soit la mère, ou le père) est de plus en plus croissant, la famille monoparentale, fruit de divorce ou de séparation, devient un facteur à retenir dans la considération des enfants d'aujourd'hui. Aussi, la conception de l'éducation de l'enfant a-t-elle beaucoup évoluée. On parle aujourd'hui de plus en plus de la nécessité d'une scolarisation précoce (crèche, maternelle) à une époque dans laquelle les enfants n'ont jamais été aussi bien soignés et jamais aussi bousculés. Par ailleurs, l'enfance moderne existe surtout par « *la conscience de la spécificité de cette enfance* »⁽¹⁵⁾. Ainsi, l'enfant ayant ses propres particularités sa manière propre de percevoir le monde, de sentir les choses, de penser et de réfléchir différemment de l'adulte, cette nature propre à l'enfant a été le point de départ des psychologues dans leur approche de l'enfance donc, « *l'idée d'un self gouvernement par les enfants eux-mêmes y trouve son origine* »⁽¹⁶⁾. Enfin depuis Rousseau on parle de l'importance de la connaissance qui sera indispensable aussi bien aux éducateurs qu'aux pédagogues. Les différents savoirs sur l'enfant sont aujourd'hui au cœur même de la réflexion des sciences humaines notamment la psychologie.

L'enfance dans la psychologie

Claude Lévi-Strauss a souligné à juste titre que les sciences humaines sont confrontées au redoutable problème de la complexité de leur objet, plus complexe que les moyens d'investigation construits pour l'appréhender. En effet, la complexité de l'enfant rend possible des modèles différents voire divergents d'interprétation : la connaissance de l'enfant n'est pas si simple. La première étude en psychologie de l'enfant remonte au XIX^{ème} Siècle avec le physiologiste de l'enfant Iéna Preyer en 1881 avec son texte *l'Ame de l'Enfant*. Cet ouvrage va être à l'origine des premiers concepts de la psychologie infantile et va inspirer les études de psychologie de l'enfant de Piaget ou de Wallon.

La psychologie de l'enfant chez Piaget est reliée à la psychologie dite « générale », elle est plutôt d'inspiration expérimentale ou clinique. Piaget est confronté dans ses travaux au béhaviorisme, une approche en psychologie qui réduit la communication au schéma stimulus/réponse afin de faciliter la mémorisation et l'automatisation des structures de langue, et aux théoriciens de la psychologie, de la

forme. Il s'est beaucoup intéressé au problème de l'intelligence, et à son développement. Wallon quant à lui, a considéré l'enfant dans sa globalité à travers les différentes étapes de son développement.

La psychanalyse de son côté va s'occuper de la vie affective et relationnelle de l'enfant. Sigmund Freud fut le premier à être confronté au rapport conflictuel de ses patients avec leur pensée c'est-à-dire leur enfance. Ceci a été le point de départ chez Freud pour élaborer une construction de phases successives de la vie relationnelle et sexuelle de l'enfant. L'originalité de ces recherches sur l'enfant est, en ce sens, évidente, compte tenu déjà de la nature de son objet. Qu'elles soient en psychologie ou en psychanalyse, ces études ont pour objet l'enfant, un être qui change et se transforme, « *L'enfant des psychologues est l'enfant des psychologies* »⁽¹⁷⁾, les deux approches concourent à en interpréter les conduites, et à se demander quels sont leurs sens. Le foisonnement des points de vue et les multiplicités des modèles proposés pour l'enfance, montrent la complexité de l'enfant en tant qu'objet d'étude.

L'enfance et ses âges : quelles frontières ?

S'il fallait définir l'enfance d'une manière plus simple ou commune, nous dirions que c'est la période qui s'étale de la naissance jusqu'à l'âge adulte, ceci paraît en effet simple, mais la difficulté commence lorsqu'on s'interroge sur la limite entre l'enfance et l'âge adulte, à quel moment dirions-nous qu'un enfant quitte l'enfance ? Et où placer exactement la période de la jeunesse ? Et selon quels critères ?

Les chercheurs dans le domaine de l'enfance qu'ils soient psychologues, sociologue ou pédagogues, s'accordent à dire qu'il est difficile de parler de frontières claires entre l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte. Déterminer d'une façon précise et définitive, des lignes de séparation est une tâche ardue car elle obéit à « des variations dans le temps et dans l'espace »⁽¹⁸⁾. Le développement des discours savants et des théories scientifiques sur l'enfance, confirment l'impossibilité de l'élaboration de frontière. En effet, « [...] plus les connaissances scientifiques s'approfondissent et se complexifient, plus les catégories se multiplient et les frontières deviennent fluctuantes entre bébologie petite enfance, enfance, préadolescence, adolescence. Cependant on peut globalement constater que l'éclatement de ces catégorisations ne fait que scander et refléter ce parcours d'un âge de la vie qu'est l'enfance délimité par le statut légal de minorité »⁽¹⁹⁾

Dans son article « *la jeunesse n'est qu'un mot* »⁽²⁰⁾, Pierre Bourdieu avait discuté la pertinence d'une telle catégorisation lorsqu'il affirme que « Les coupures soit en classes d'âge, soit en génération sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations (...) la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. Les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes »⁽²¹⁾. Bourdieu explique la complexité de la question des âges qui serait selon lui beaucoup plus sociale que biologique. Nous nous posons la question à notre niveau sur la catégorie de l'enfance. Pourrions-nous dire autant de cette catégorie ?

L'enfance est une catégorie sociale qui résulte d'un découpage élaboré par le sociologue, il s'agit donc d'une fabrication sociale⁽²²⁾ qui varie selon les époques et les lieux. Une variabilité qui se dégage

aussi bien dans les représentations et les discours que dans les politiques sociales. Autrement dit, tant au niveau de l'objet étudié, c'est-à-dire l'enfant, qu'au niveau du regard qui est porté sur celui-ci. Les frontières d'âge se manifestent en rapport à des facteurs sociaux, tel que le genre ou la catégorie sociale, des enfants, se répercutant ainsi sur les pratiques culturelles ultérieures. Aujourd'hui les enfants sont vus différemment selon des approches diverses, celle de la médecine, de la psychologie ou de l'éducation.

L'enfance en Algérie

L'Algérie a ratifié la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, adoptée à la conférence des Etats partis le 20 Novembre 1989. Le statut juridique de l'enfant en Algérie est gouverné par un ensemble de textes réglementaires et législatifs. Le législateur algérien s'appuie principalement sur ces textes officiels⁽²³⁾ (Constitution, Conventions et accords internationaux, Lois et ordonnances, Décrets, Arrêtés, Circulaires) dans sa gestion des affaires relatives à l'enfance ou à la jeunesse.

Certes l'enfant algérien aujourd'hui, n'est plus considéré comme un mineur défini par son incapacité, mais comme personne à part entière avec des droits et des devoirs, un adulte en devenir. Mais bénéficie-t-il de tous les droits qui lui sont reconnus par le législateur ? Peut-on considérer l'ensemble de ces articles comme une preuve de l'existence d'un droit de l'enfance, indépendant des autres branches du droit algérien ? Où se situe l'écart entre la réalité psycho-sociale de l'enfant et le droit applicable ?

En approuvant cette convention, l'Algérie s'est engagée à mettre en œuvre et à soutenir cette nouvelle conception de l'enfance que véhiculent les différents articles de la convention, en énonçant des droits particuliers au bénéfice des enfants. Cependant, cette convention ou du moins son application en Algérie par le dispositif institutionnel et juridique reste très critiquée. En effet, l'incompatibilité du statut de l'enfant promulgué par la convention et la réalité sociale de l'enfant algérien demeure très visible, car « [...] certains estiment que cette convention fait la part belle à l'utopie et qu'il est difficile d'intégrer en droit interne toutes ses dispositions ; d'autres critiquent l'importance des droits de l'enfant par rapport à ses obligations... »⁽²⁴⁾. L'enfant présenté souvent comme le maillon faible aurait le droit à une vie meilleure. Plusieurs associations pour la protection de l'enfance, plantées pour la plupart dans les grandes agglomérations, luttent pour veiller à l'application des droits de l'enfant et à le protéger dans son milieu familial et social. Certaines de ces associations obtiennent le soutien et le financement de l'UNICE (le Fond des Nations Unies pour l'Enfance) et de l'UE (l'Union Européenne).

L'examen de ces quelques textes législatifs et réglementaires relatifs aux enfants permet de cerner la place importante accordée à l'enfant par le droit algérien. Néanmoins, l'écart et l'incompatibilité entre le statut promulgué par la loi et la réalité sociale de l'enfant algérien restent très visibles. En effet, étudier l'enfant dans son environnement familial et social conduirait à observer les mutations profondes qu'a connues la famille algérienne et qui ont des incidences directes sur l'enfant. Le rapport

conflictuel de l'enfant avec son école se traduit le plus souvent par l'échec scolaire. Réconcilier l'enfant algérien avec l'école ne relève pas de l'impossible, il pourrait se concrétiser par une reconsidération de la classe et de la pratique de l'enseignement.

Par ailleurs, le préscolaire comme nouvelle structure d'accueil de la petite enfance représente un saut qualitatif dans l'enseignement en Algérie. Eu égard aux applications actuelles de ce projet beaucoup reste à faire quant à la formation du personnel qui encadre, quant à l'aménagement de l'espace et surtout au contenu enseigné. Surtout que l'école pourrait être le premier lieu de l'apprentissage de la lecture littéraire et de l'éveil de l'enfant à la littérature.

La littérature de jeunesse en Algérie

La littérature de jeunesse est devenue aujourd'hui florissante, la production du secteur est de plus en plus abondante : récit illustrés, albums de tous genres, romans, BD ...etc. le nombre d'auteurs marque une croissance significative et les illustrateurs de leur côté sont de plus en plus nombreux et donnent un statut particulier à l'image. L'interaction entre le texte et l'image se diversifie surtout à travers l'album. Ce développement du secteur pourrait s'expliquer par la grande mutation technologique et économique des années quatre vingt dix.

Cependant, cette production littéraire destinée à l'enfance et la jeunesse est encore à l'état infantile en Algérie, comparativement à l'Europe ou au Canada où le phénomène éditorial de jeunesse est en pleine expansion. S'agissant même de la production dans certains pays francophones comme le Liban ou la Roumanie, l'Algérie reste en deçà de ce qui se fait dans ces pays pour le secteur de la jeunesse.

En effet, prendre en compte aujourd'hui les littératures d'inspiration maghrébine en général et algérienne en particulier, destinées à la jeunesse fait le plus souvent sourire. Il est vrai que l'apparente pauvreté en la matière et l'absence d'une édition jeunesse structurée justifie que l'on ne se préoccupe point d'une telle question et qu'on accorde si peu de considération aux faibles parutions.⁽²⁵⁾ Or, être attentif à une telle production pourrait s'avérer nécessaire dans un pays où les jeunes de moins de 25 ans, constituent une partie non négligeable de l'ensemble de la population.

Les différentes mutations qu'a connues l'édition en Algérie ont entraîné de nouvelles orientations dans le marché du livre. En effet, Le champ littéraire en Algérie à partir de l'an 2000 s'est caractérisé entre autres par l'émergence d'une nouvelle production littéraire, destinée à l'enfant ou à l'adolescent. Beaucoup de maisons d'édition éditent désormais de plus en plus de textes (contes, albums, contes religieux, documentaires, bandes dessinées, etc.) à l'intention des jeunes lecteurs⁽²⁶⁾. Les publications de jeunesse ne cessent alors de se multiplier et de se diversifier allant du conte au documentaire et même les albums pour la petite enfance. L'objectif étant de cibler toutes les catégories d'âge de la petite enfance 3-4 ans à l'adolescence 14-15 ans.

L'une des principales caractéristiques du livre de jeunesse algérien est en effet qu'il est édité en plusieurs langues : l'arabe, le français, le tamazight et l'anglais. La prédominance reste évidemment au livre édité en arabe, mais le livre en français constitue une partie non négligeable de la production globale. Quant au livre édité en langue tamazight, il a commencé à poindre après la reconnaissance de

la langue tamazight comme deuxième langue nationale en 1995. D'autres titres, sont traduits de l'arabe ou du français vers le tamazight par des maisons d'édition qui ont mis la question tamazight au cœur de leur politique éditoriale.

Le livre édité en anglais en reste encore à ses débuts. Même si certains éditeurs publient quelques titres en anglais dans un souci de préparer l'enfant à la mondialisation et à l'ouverture sur le monde, l'expérience demeure encore au stade embryonnaire.

Par ailleurs, l'arrivée massive des nouveaux médias, du numérique et d'Internet ne va pas sans incidence sur la production en littérature de jeunesse en Algérie. Cette production se diversifie, créant des genres nouveaux : documentaires, les livres CD, les DVD, les livres avec support numérique...etc. Les jeunes sont en effet des consommateurs avides de nouveautés et, comme tels, « ils deviennent la cible première des inventeurs de langages ludiques propres aux cédéroms ou aux fictions qui en résultent [...] les livres, films, et nouveaux support de communication offerts au divertissement de l'enfance [...] s'efforcent de séduire par des effets de surprise qui les conduisent à exploiter des aspect les plus voyants et baroques de la culture populaire »⁽²⁷⁾. Il en résulte une richesse et une variété de la production destinée à la jeunesse où il est malaisé de distinguer, l'émergence d'œuvres littéraires originales.

Conclusion

Ce travail s'est principalement interrogé sur le statut et l'image de l'enfant ainsi que la littérature qui lui est destinée. En effet, nous avons montré comment l'émergence de la littérature «enfance » ou « jeunesse » est la résultante d'une évolution historique, à la fois de l'image de l'enfant mais aussi, du livre qui lui est destiné, dans son contenu et son mode de commercialisation. La littérature «enfance » ou « jeunesse » est d'abord le produit d'une édition spécifique qui vise un lectorat spécifique. Devenue une littérature de masse, la littérature de jeunesse se conjuguerait à une autre difficulté qui est celle du public. L'évolution de l'image de l'enfant pose aujourd'hui la problématique des âges et la séparation des frontière entre deux types de littératures qui visent chacune un public particulier : *la littérature pour enfants et la littérature pour adultes*.

La tâche devient d'autant plus ardue lorsqu'il s'agit de l'Algérie. En effet, nous avons montré l'écart qu'il y avait entre un statut privilégié que préconise le législateur à l'enfant algérien et la réalité sociale qui met celui-ci au cœur de toutes les difficultés. Le préscolaire comme mode de la scolarisation de la petite enfance vient comme une des solutions possibles pour réconcilier l'enfant algérien avec son école.

La littérature de jeunesse en Algérie est un secteur jeune qui manque encore de maturité. Beaucoup d'éditeurs ignorent encore la portée commerciale de ce créneau. Malgré la multiplication et la variété des livres présents aujourd'hui sur le marché algérien, l'offre locale peine à concurrencer les livres de jeunesse importés. Cette nouvelle orientation de l'édition vient aussi interroger la réalité du livre pour enfant aujourd'hui. En effet, devenu un objet commercial, utilisant des supports variés, le livre pour enfant obéit de plus en plus à la culture massmédiate. A l'ère de la mondialisation, où l'émergence

des œuvres littéraires de qualité est rare, il est difficile de s'interroger sur les choix de lecture des enfants

Référence

1. Annie Cantin, « Enfance et Jeunesse », *Le Dictionnaire de littérature*, Paris, PUF, 2002, pp.183-184.
2. Isabelle Jan, *La littérature enfantine*, Paris, Ed. Ouvrières, 1988, p.8
3. Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime*, Paris, Seuil, « Univers historique », 1973, p.112
4. Daniel BLAMPIN, D. *La littérature de jeunesse, pour un autre usage*, Coll. « Dossiers Medias », Bruxelles, Fernand-Nathan, Labor, 1979 p.55
5. Idem.
6. Idem.
7. Ariès cité par Blanpain, op.cit, p.55
8. Idem, p.59
9. J-J, Rousseau, *L'Emile*, (1762), Préface.
10. Isabelle Jan, op.cit. p.105
11. ¹ Daniel Blanpain, op.cit, p.62
12. Idem.
13. Calvet, J, *L'enfant dans la littérature française*, tome2, Larousse, 1930. Cité par Jean-Paul Gourévitch, *La littérature de jeunesse dans tous les écrits*, (1529 - 1970), CRDP de Créteil, 1998, p.223.
14. Dany Raymond, *L'enfant et l'éducation*, Paris, Armand Colin, 1992, p31
15. Idem, p.33
16. Idem, p.34
17. Idem, p.63
18. Dany Raymond, *L'enfant et l'éducation*, Paris, Armand Colin, 1992, p.11
19. Nières-chevrel, Isabelle, *littérature de jeunesse : incertaines frontières*, actes du colloque de Cerisy la salle, Gallimard jeunesse, 2005, p.58
20. Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, (2^{ème} édition), Paris, Minuit, 2002, p. 143.
21. Idem.p.144.
22. Isabelle Nières-Chevrel, op.cit. p.60
23. Recueil des textes législatifs et réglementaires relatifs aux enfants, Ecole supérieure de la magistrature, UNICEF, 2004.
24. Mohamed Kahloula, Abdallah Benhamou, Mohamed Benamar, *L'enfant dans son environnement familial et social. Approche juridique et psycho-sociologique (ANDRU)* .In. Actes des journées scientifiques de présentation des résultats de recherches des projets PNR : Population e Société, CRASC, ANDRU, 2006.p.153

25. Jean Perrot et Pierre Bruno, *la littérature de jeunesse au croisement des cultures*, CRDP de Créteil, 1992.p.128.
26. Nadia Bentaïfour, « L'édition de jeunesse en Algérie : réalité et perspectives », In *Synergies Algérie*, revue du GERFLINT, n° 19- 2013.pp. 147-156.
27. Jean, Perrot, op.cit, p.14